

Concurrence et réglementation

Réponse à une consultation 20.10.2017

Révision partielle de l'ordonnance de la FINMA sur le blanchiment d'argent (OBA-FINMA)

economiesuisse soutient l'idée de la FINMA d'examiner, dans le cadre d'une révision de son ordonnance sur le blanchiment, les points relevés par le GAFI lors de l'examen par les tiers en 2016. Compte tenu des défis réglementaires considérables que le secteur de la finance doit relever, il importe de trouver des solutions qui limitent le moins possible les entreprises et leur permettent de développer leurs propres solutions dans le cadre fixé.